



Université Claude Bernard  Lyon 1



Institut des Sciences et Techniques de la Réadaptation
IFMK Lyon 1 – Département de KINESITHERAPIE
8 avenue Rockefeller - 69373 LYON cedex 08
<https://istr.univ-lyon1.fr/formations/masso-kinesitherapie>

Ministère de la Santé et de la Prévention

IFMK - ISTR Lyon 1

Formation clinique Portfolio

Nom :

Prénom :

Courriel :

@etu.univ-lyon1.fr

SOMMAIRE DU PORTFOLIO

▪ Vos contacts à l'IFMK Lyon 1	03
▪ Un support pédagogique tout au long de votre cursus MK2-MK5	04
▪ 4 ans, 4 jalons, 4 enjeux.....	05
▪ Monter graduellement en compétences-métier.....	06
▪ Les objectifs de stage.....	07
▪ Mettre en lien éléments de compétences et expérience clinique	08
▪ La mise en situation clinique (MSC).....	09
▪ La situation clinique analysée (SCA).....	10
▪ Le retour d'expérience (REX).....	11
▪ Bien gérer votre stage.....	12
▪ En cas d'évènements indésirables, d'aléas ou de difficultés.....	13
▪ Gestion d'éventuelles absences en stage.....	14
▪ Points de repères juridiques et règles d'usage.....	15
▪ Votre stage, un contrat.....	16

Annexe

- Calendrier des stages
- Vue synoptique des compétences du référentiel professionnel

En marge du présent portfolio...

Pochette navette « Retour de stage »

- Grille de validation du stage (ou d'un rattrapage de stage le cas échéant)
- Diptyque de validation des 11 compétences
- Fiche de retour d'objectifs
- Grille de REX
- Grille d'évaluation de votre MSC (MK3/MK5)
- Fiche récapitulative du parcours de stages

- **Secrétariat des stages**

Mme Monia BARHOUMI - Tel : +33 478 77 70 37

Réception des conventions sur RDV

Courriel : monia.barhoumi@univ-lyon1.fr

- **Responsable pédagogique de la formation clinique**

Mme Ayodélé MADI - Tel. : +33 478 77 28 33

Courriel : ayodele.madi@univ-lyon1.fr

- **Responsables pédagogiques référents d'années**

MK2 : Ulises TOCINO-RUIZ – Tel : +33 478 77 72 31

Courriel : ulises.tocino-ruiz@univ-lyon1.fr

MK3 : Ilona BESANCON – Tel : +33 478 77 72 69

Courriel : ilona.besancon@univ-lyon1.fr

MK4 : Dominique DALLEVET – Tel : +33 478 78 56 75

Courriel : dominique.dallevet@univ-lyon1.fr

MK5 : Samir BOUDRAHEM – Tel : +33 478 77 28 49

Courriel : samir.boudrahem@univ-lyon1.fr

- **Référent pédagogique projets**

M. Denis JAUDOIN – Tel : +33 478 77 71 60

Courriel : denis.jaudoin@univ-lyon1.fr

- **Directeur de l'IFMK Lyon 1**

M. Charles QUESADA – Tel : +33 478 77 71 42

Courriel : charles.quesada@univ-lyon1.fr

UN SUPPORT PÉDAGOGIQUE TOUT AU LONG DE VOTRE CURSUS MK2-MK5

Cet outil est un support pédagogique permettant aux différents acteurs de votre formation de suivre votre progression et de contribuer à son évaluation.

Le portfolio est avant tout **un outil de retours d'expérience**.

- **Pour vous, étudiant/étudiante**

Le présent portfolio est un outil de construction, de coordination et de progression dans votre parcours de professionnalisation.

Il vous est **personnel, unique et commun sur les quatre années** de votre cursus à l'IFMK de Lyon. Apportez-lui tout le soin et l'attention nécessaires.

- **Pour le tuteur de stage**

Le portfolio est un outil de lisibilité de votre parcours et un guide d'accompagnement dans le tutorat en situation clinique. Il permet, avec vous, de tracer et d'analyser vos capacités développées en situation de stage.

- **Pour les cadres pédagogiques de l'Institut**

Ce portfolio est un outil de traçabilité de vos acquis et de la validation de vos champs cliniques et ects liés au stages (UE11/Cycle 1 et UE30/Cycle 2), ainsi que de votre montée en compétences et de l'évaluation de vos objectifs de stage.

A ce titre, il peut être complété par divers travaux, élaborés à partir de votre expérience en stage, faisant foi de l'acquisition de vos compétences en gardant des traces pertinentes de ses réalisations aux différents stades de votre apprentissage. Ce peut être, par exemple, le cas de vos fiches projet liées à vos objectifs de stages, de vos évaluations de mises en situation clinique (MSC), de vos situations cliniques analysées (SCA), de vos traits d'union clinique (TUC) ou de vos retours d'expérience (REX).

- **Pour tous : un outil traçant votre montée en compétences**

Le référentiel de compétences (cf. : Référentiel 4 sept. 2015, Annexe V (p.276).) de votre futur métier regroupe 11 compétences et les 130 éléments de compétences qui leurs correspondent.

L'ensemble de ces 11 compétences est évalué à chaque fin de stage, sur les deux cycles de votre cursus. Cette évaluation est double : une auto-évaluation réalisée par vous-même dans la réflexion portée sur vos pratiques, observations et résultats ; une hétéroévaluation réalisée par votre tuteur/tutrice de stage, dont les résultats sont discutés et partagés avec vous, sur site, lors de votre entretien de fin de stage

Au-delà de cette base commune, votre portfolio sera enrichi, à chaque stage, par de nouveaux contenus annexés sous la forme de feuillets complémentaires spécifiques.

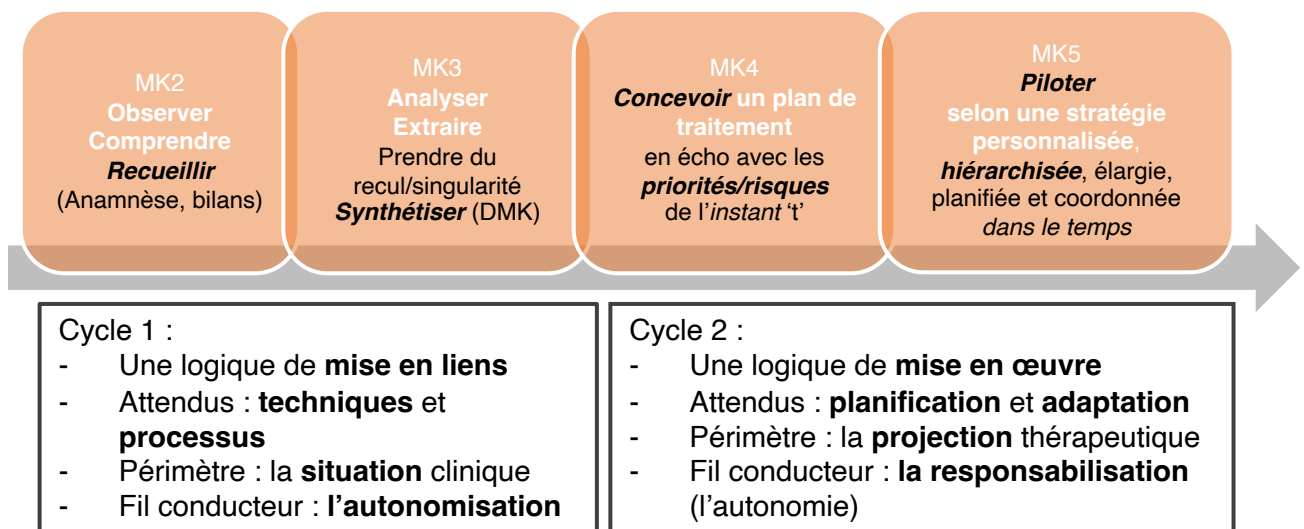
4 ANS – 4 JALONS – 4 ENJEUX

Votre portfolio retrace les quatre jalons et enjeux de votre progression vers la professionnalisation. Ces quatre étapes vous serviront de repères dans la progression de vos interventions en situations cliniques.

Schématiquement, il s'agit d'une **logique de trajectoire** dont la complémentarité est structurée par cycles.

L'enjeu du cycle 1 (MK2 et MK3) est de **comprendre l'ensemble des structurants de situations de soin simples puis complexes**. Votre autonomisation en situation d'une pratique raisonnée et étayée par un diagnostic centré sur la singularité du patient en est l'attendu pédagogique principal.

L'enjeu du cycle 2 (MK4 et MK5) est, en continuité, d'**agir en compétence et en responsabilité** (en autonomie) en situations de soins dans leurs globalités et dans leurs suivis évolutifs. Au-delà du diagnostic, il vous est demandé vous projeter dans votre fonction de kinésithérapeute afin de programmer et piloter une stratégie thérapeutique pertinente répondant aux contraintes, aux opportunités et aux impératifs des divers jalons thérapeutiques.



MONTER GRADUELLEMENT EN COMPÉTENCES-MÉTIER

Le référentiel de formation met en place une alternance entre l'acquisition de connaissances (Savoir), de Savoir-faire reliés à des données techniques professionnelles, et la mobilisation de ces connaissances, de ces savoir-faire en situation de relation de soins (Savoir-Être).

Agir toujours plus en compétence, c'est être en capacité de faire simultanément appel – et dans un contexte singulier donné – à des savoirs, à des savoir-faire et à des savoir-être de la manière la plus adaptée possible. Cela nécessite d'appréhender au plus juste la *singularité* et le *particularisme* de la situation du patient.

Les axes forts de ce cheminement mobilisent notamment, à l'IFMK, des outils pédagogiques de retour d'expérience, de résolution de problèmes, d'analyse de situation clinique, d'analyse stratégique et de recherche scientifique.

Aide à l'analyse de votre montée en compétence

Pour chacun des éléments de compétences appréhendés en situation clinique, il vous est proposé d'évoluer au travers de 6 niveaux complémentaires et successifs (Modèle de Bloom).

- Cycle 1 : parcourir à minima les niveaux de 1 à 4.
- Cycle 2 : focus sur les niveaux 5 et 6...

Lorsque l'on vous demande de...	On vous place principalement dans la capacité (et dans le niveau ciblé) de...
Définir, identifier, nommer, énumérer, appréhender, examiner, énoncer avec vos propres mots ...	N1 : Observer
Décrire, rechercher, apprécier, résumer, expliquer, interpréter...	N2 : Comprendre
Utiliser, résoudre, construire, démontrer, calculer, transposer, pratiquer, expérimenter, s'exercer à...	N3 : Appliquer
Prioriser, hiérarchiser, distinguer, comparer, caractériser, faire un choix, explorer, prendre position, rendre compte...	N4 : Analyser
Concevoir, rédiger, planifier, résumer, faire un compte-rendu, rédiger, colliger, mettre au point, suivre, (ré-)adapter...	N5 : Synthétiser
Justifier, défendre, jauger, quantifier, expertiser, argumenter, arbitrer, estimer, critiquer, anticiper, prévoir...	N6 : Evaluer
	« N6bis » : Réévaluer et adapter

LES OBJECTIFS DE STAGE

A chaque stage, votre expérience clinique est encadrée par une démarche projet ancrée autour d'objectifs de stage qu'il vous faut :

- Construire en amont avec les référents de la formation clinique de l'Institut ; la finalisation de vos objectifs de stage est un prérequis à votre départ en stage.
- Discuter et valider à votre arrivée auprès de votre tuteur/tutrice de stage (ou le cadre de rééducation de la structure ès-qualité de Maître de stage)
- Mettre en œuvre au quotidien, au fil des situations cliniques rencontrées et de votre analyse de l'enjeu qu'elles comportent ;
- Évaluer à mi-stage, afin d'en affiner la finalité et/ou la portée si nécessaire ;
- Évaluer en fin de stage afin d'en affirmer l'atteinte au regard de résultats factuels et objectivés à retranscrire.

Chacun de vos objectifs de stages est sous-tendu par un niveau de montée en compétences spécifique. Des fiches techniques retracent, par stage, les éléments-clés sur lesquels vous appuyer. Vous serez accompagnés/ées dans sa conception.

MK
2S1
(2 sem.) S2
(4 sem.)

Objectifs personnalisés

- d'observation
(OPO - S1)
- d'exploration
(OPE - S2)

Triptyque S-SF-SE
des compétences

MK
3S3
(5 sem.) S4
(5 sem.)

Objectifs de progression

- dans l'analyse diagnostique
(OPA – S3)
- dans le diagnostic de situation
(OPD – S4)

Déclinaisons S-SF-SE
dans champs cliniques
1/3 et 2/3 (MS, NM, ou CRTI)

MK
4S5
(5 sem.) S6
(5 sem.)

Objectifs

- de planification thérapeutique
(OPT – S5)
- de pilotage du soin
(OPS – S6)

Retour d'expérience S-SF-SE (CREX)
dans champ clinique 3/3

MK
5S7/S7'
(12 vs 6/6 sem.)

Objectifs de projection

professionnelle (OPP – S7/S7')

- Projet person. Coord. Soins (PPCS)
- Bouclage/logiques métier
- Projet de Recherche - Clinicat
- Projet professionnel

METTRE EN LIEN ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCES ET EXPÉRIENCE CLINIQUE

Pour chacune des 11 compétences du référentiel, vous allez apprendre à retrouver, dans leurs éléments de compétences, le parallélisme possible avec les structurants du contexte clinique vécu et analysé afin d'en valider l'expérimentation dans votre portfolio.

Le schéma ci-dessous vous en apporte un exemple :

Dans le contexte d'une situation donnée ou d'une expérience particulière en stage...

Je pars d'un élément d'expérience vécu



Ex : « Je suis un MK2 et mon maître de stage m'a fait faire à la relève de midi un petit topo à l'équipe sur ma manière de faire le bilan de la douleur selon l'IFMK de Lyon »

...« Et ça a déclenché un mini-débat et j'ai du coup récupéré une astuce supplémentaire... »

Je le rattache à un élément de compétence du thésaurus



EC 11.5 « Transmettre ses connaissances et son savoir-faire aux étudiants, stagiaires et autres professionnels. »

EC 7.9 « Confronter sa pratique professionnelle à celle de ses pairs, de l'équipe, ou d'autres professionnels. »

Ce qui me permet de valider la compétence en regard



C-11 « Former et informer les professionnels et les personnes en formation. »

C-7 « Analyser, évaluer et faire évoluer sa pratique professionnelle.. »

LA MISE EN SITUATION CLINIQUE (MSC)

L'Institut a pris le parti pédagogique de demander, à chaque stage, que vous bénéficiiez d'au moins une mise en situation clinique, temps très formateur et porteur d'enseignement pour votre progression.

Cette mise en situation clinique (MSC) est un temps consacré à la présentation par oral de votre proposition diagnostique et thérapeutique en regard d'un cas clinique que votre tuteur/tutrice vous aura préalablement confié.

Le tableau clinique sera, au fil de votre parcours et de votre cursus, de plus en plus complexe et mettra en jeu de plus en plus de paramètres globaux à intégrer dans l'analyse de la singularité de la situation support de votre présentation orale.

Chaque stage doit obligatoirement faire l'objet d'au minimum une MSC. Cette dernière est d'usage positionnée dans le dernier tiers de votre temps de stage.

Il est conseillé que cette MSC puisse être en lien avec le champ clinique que vous avez à valider.

Il est possible que cette MSC soit mise en lien avec une situation clinique préalablement analysée (SCA).

La tenue de « MSC blanches » préalables, à titre d'entraînement, est toujours possible et à évoquer avec votre tuteur/tutrice.

Dans sa forme, une MSC est une présentation orale de 40 min, en présence du patient en situation de prise en soin, précédée d'un temps préparatoire et de diagnostique de 20 min.

Le tuteur, pendant votre MSC, évalue de manière critériée votre prestation, en renseignant une grille d'évaluation spécifique. Un temps de débriefing avec votre tuteur termine ce temps de partage.

A son issue, la grille 'MSC' est intégrée aux documents de la fiche-navette « Retours de stage » puis conservée à terme dans le présent portfolio.

SITUATION CLINIQUE ANALYSÉE (SCA)

A compter de la MK3, vous avez à rédiger et restituer à l'Institut plusieurs situations cliniques analysées.

Ces SCA serviront de base pour divers travaux pédagogiques en aval du stage.

Au cours de votre stage, vous avez à identifier et choisir, sous le tutorat clinique et pédagogique de votre maître de stage, plusieurs profils de prise en soin pour lesquels la situation clinique en regard est, de votre point de vue

- *Signifiante*, répondant à un de vos objectifs, de votre référentiel ou encore à une de vos découvertes sur place ;
- *Significative* d'une pratique de référence (Gold Standard métier) ou d'une pratique innovante ;
- *Spécifique* en regard de la singularité de la situation globale du patient et de son histoire médico-rééducative ;
- et *représentative* d'un niveau de soin spécifique à la structure d'accueil, à la signature professionnelle de votre tuteur ou de l'équipe, etc.

La gestion de ces SCA est placée sous votre responsabilité pleine et entière.

Il vous est rappelé que le **consentement du patient** dans le recueil, la détention et l'exploitation de ses données médico-rééducatives doit être sollicité et obtenu. Si des supports numériques (images, vidéos) sont pris, un droit à l'image doit être formalisé par écrit. Les droits du patient sont inaliénables et exprimés sans condition (anonymat, diffusion...) en situation et au-delà.

D'usage, nous vous conseillons de **solliciter l'avis de votre tuteur/trice** :

- soit dans le *choix initial du cas*, afin, par exemple, de vous en faire confirmer la portée pédagogique ou technique,
- soit au cours de *l'exploitation des données au gré des prises en soin*, de manière à ce que le fond demeure conforme à la situation rencontrée. Vous êtes totalement maître de la forme du travail.

Ce travail de SCA n'est pas évalué par votre tuteur/trice sur le lieu du stage.

Chaque année de promotion comporte des attendus spécifiques pour l'exploitation des données cliniques et la formalisation du rendu écrit des SCA. L'équipe pédagogique de l'Institut vous notifiera ces consignes et attendus par mail avant chaque départ en stage.

A la fin de votre stage, le rendu de vos écrits de SCA est effectué par vos soins en suivant les consignes données en aval du stage :

- **Respect des consignes de forme dans le nommage de vos fichiers** au moment du dépôt dans votre interface de gestion numérique dédié.
- **Respect impératif de la date limite de dépôt** (deadline d'accès à la plateforme numérique).

Vous êtes informé(e) que **le respect de l'ensemble de ces éléments rentre en compte dans l'évaluation de votre implication dans votre cursus**. Ces faits rentrent en compte dans les délibérations plénières du jury lors de l'attribution des crédits en commission (CAC).

RETOUR D'EXPÉRIENCE (REX)

A chaque retour de stage, l'Institut vous propose un TD de partage de retours d'expérience.

En amont de ce TD, et à l'issu de votre stage, un temps dédié (TPG) vous permet de **prendre du recul** en regard de votre expérience de formation clinique.

Afin de vous aider dans cette prise de recul, vous vous appuyez sur la grille REX de stage contenue dans votre pochette-navette.

Celle-ci vous invite à analyser votre expérience sous trois axes complémentaires :

- **« Vous »** : un axe intégrant vos constats en regard de votre progression personnelle (facteurs intrinsèques) : vos atouts et/ou vos obstacles (difficultés) rencontrées, vos forces, vos faiblesses, vos marges de progression dégagées, vos succès, vos besoins satisfaits, vos bénéfices dégagés, vos envies, vos découvertes, vos perspectives futures, etc.
- **« Eux »** : un axe intégrant l'environnement de stage au sens large (facteurs extrinsèques), à titre d'exemple : les opportunités rencontrées en regard des spécificités de la structure d'accueil, les atouts des pratiques partagées par l'équipe en place, les facteurs clés de succès démontrés dans les prises en soins, les potentialités identifiées pour la suite de votre professionnalisation, des événements indésirables ou des aléas (« menaces ») rencontrés dans le déroulé des organisations sur place, des vulnérabilités constatées/vécues dans les modalités d'expression des comportements individuels ou collectifs, tant du côté des patients que de celui des professionnels dans l'interdisciplinarité des pratiques, etc.
- **« Et maintenant »** : un axe intégrant votre prise de recul permettant de dégager une perspective de progression pour le stage suivant : un besoin nouveau à satisfaire, un objectif de compétence à atteindre, une forme de pratique spécifique ou une approche thérapeutique spécialisée à explorer.

BIEN GÉRER VOTRE STAGE

- *En amont de votre départ en stage*

Vous serez amené(e) à construire votre parcours de stage lors des sessions de choix de stages communes à votre promotion. Vous aurez à porter votre choix en regard d'une base de données de places de stage fournie par l'Institut.

Une fois votre choix valide, un contrat est administrativement et juridiquement conclu entre l'Université, le référent de la formation clinique, le tuteur de stage et vous-même. Ce conventionnement quadripartite engage chaque partie signataire en regard des règles d'exécution du contrat. Il vous est fortement conseillé d'étudier attentivement ces dispositions avant toute signature.

Dans la semaine précédent votre arrivée, vous aurez à prendre contact avec votre tuteur de stage afin de préparer avec lui les conditions pratiques de votre accueil dans la structure.

- *Pendant votre stage*

Vous vous conformez aux règles et usages en vigueur au sein de la structure d'accueil, étant sous l'autorité de votre tuteur de stage (ou de son représentant dûment identifié) dépositaire du pouvoir de décision.

Vous mettez en œuvre vos objectifs de stage et les évaluez à mi-parcours et en fin de parcours avec votre tuteur/tutrice.

Vous identifiez vos situations cliniques analysées (SCA) et collectez les données nécessaires aux attendus rédactionnels.

- *A mi-stage*

Vous planifiez avec votre tuteur de stage un temps dédié de bilan intermédiaire (30 min maxi) durant lequel :

- Vous échangez avec lui sur votre participation en stage, sur les aspects quantitatifs et qualitatifs de vos interventions, sur vos éventuels questionnements, sur vos difficultés à mettre en œuvre, à comprendre, à échanger, etc.

- Vous dégagez avec lui les marges d'amélioration à entreprendre dans votre expérience clinique, sous son tutorat.

- Vous établissez un premier retour sur vos objectifs. Vous pouvez également planifier des MSC blanches et votre MSC finale.

Vous pouvez également échanger, pour avis, sur vos premières SCA établies.

- *A la fin de votre stage*

- Vous planifiez et réalisez votre MSC. Votre tuteur évalue votre prestation à l'aide de la grille dédiée.

- Vous organisez avec votre tuteur votre réunion de bilan de fin de stage (pour établir l'ensemble des pièces à fournir dans votre pochette-navette).

- *A l'issue de votre stage*

Vous aurez, en fonction des années, un temps spécifique de retours de stage sur la base d'un retour d'expérience (REX) partagé. Ce temps peut prendre, selon les années, diverses formes (TD, ateliers, rapport écrit, etc.)



EN CAS D'ÉVÈNEMENT INDÉSIRABLE, D'ALÉAS OU DE DIFFICULTÉS

- **Sollicitez sans attente le référent de la formation clinique et/ou le Directeur de l'IFMK** afin que vous puissiez lui/leur faire part de la situation difficile que vous rencontrez. Ils sont vos interlocuteurs de premier recours à votre écoute, ils seront votre intermédiaire entre le tuteur de stage (le maître de stage) et vous-même. Selon le contexte, ils pourront mettre en place, avec vous, un suivi individuel spécifique
- Si le contexte de vos difficultés est d'ordre médical, adressez-vous directement auprès d'un service médical adapté.
- Un accompagnement complémentaire par un tiers extérieur à l'IFMK (psychologue) peut être initié, à votre demande, si besoin.

GESTION DE L'ABSENTÉISME

- Toute absence en stage est répertoriée par le secrétariat des stages et suivie par les responsables de formation clinique.
- La validation des ECTS des stages (UE11 et 30) est nécessaire pour le passage à l'année N+1 ou le DE.
- De principe, **toute absence en stage fait l'objet d'un rattrapage prorata temporis** afin de garantir le quantum nécessaire à la validation des ECTS en CAC.
- Ce rattrapage est programmé par les responsables de cycle avec le tuteur de stage et l'étudiant sur les espaces calendaires vacants, principalement en fin d'année universitaire (mi-juin-juillet)
- Les **cas particuliers** nécessitant un *aménagement* et/ou un *traitement dérogatoire* sont étudiés, **au cas par cas**, par les responsables de formation clinique et la Direction de l'IFMK.

DÉCLARATION D'ABSENCE EN STAGE

- Toute absence en stage doit être déclarée par mail à Mme Monia Barhoumi monia.barhoumi@univ-lyon1.fr dans les meilleurs délais.
- Cette déclaration doit être accompagnée du justificatif officiel (convocation, attestation, certificat...) en format numérique et **original**.
- Sont retranscrits et validés sur la feuille de stage, dans votre portfolio :
 - Le nombre de jours d'absences ;
 - Le nombre de jours éventuellement rattrapés avec l'aval du tuteur, après accord du responsable de cycle.

A TITRE DE RAPPEL

Référentiel 4 sept. 2015, Annexe V (p.290).

- **La durée des stages est d'une semaine par ECTS**, le temps de travail autour du stage étant inclus (temps de préparation et d'exploitation du stage organisés à l'IFMK).
- **Récupération d'un stage non validé ou possibilité d'un stage anticipé** pendant la période des congés d'été *dans des situations particulières*.

Le coût ECTS d'un jour d'absence en stage est de :

UE11	MK2 - S1	0,2 ects	(2 ects/2 sem)
	MK2 - S2	0,2 ects	(4 ects/4 sem)
	MK3 - S3	0,24 ects	(6 ects/5 sem)
	MK3 - S4	0,2 ects	(6 ects/6 sem)
UE30	MK4 - S5	0,24 ects	(6 ects/5 sem)
	MK4 - S6	0,24 ects	(6 ects/5 sem)
	MK5 - S7	0,2 ects	(12 ects/12 sem)

POINTS DE REPÈRES JURIDIQUES ET RÈGLES D'USAGE

- Respect du secret professionnel

Code de déontologie, Code de la Santé publique, Art. R4321-55

Le secret professionnel institué dans l'intérêt des patients s'impose au masseur-kinésithérapeute et à l'étudiant en masso-kinésithérapie dans les conditions établies respectivement par les articles L. 1110-4 et L. 4323-3 (Code Pénal, art.226-13 et 226-14).

Le secret couvre tout ce qui est venu à la connaissance du masseur-kinésithérapeute dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire non seulement ce qui lui a été confié, mais aussi ce qu'il a vu, entendu ou compris.... Et retranscrit.

Code de déontologie, Code de la Santé publique, Art. R4321-115

Le masseur-kinésithérapeute [tuteur ou maître de stage] veille à ce que les personnes qui l'assistent dans son exercice soient instruites de leurs obligations en matière de secret professionnel et s'y conforment.

- Respect des droits du patient

Code de la santé publique, art. L. 1111-4), notamment :

- En regard de l'obligation légale d'obtenir **le consentement éclairé du patient** : « aucun acte ni aucun traitement ne peut être pratiqué sans le consentement libre et éclairé de la personne et ce consentement peut être retiré à tout moment. »
 - En regard du **droit de refus du patient** : « Toute personne prend, avec le professionnel de santé et compte tenu des informations et des préconisations qu'il lui fournit, les décisions concernant sa santé. Toute personne a le droit de refuser ou de ne pas recevoir un traitement. ».
 - En regard de la **protection du statut médical du patient** : « Lorsque la personne est hors d'état d'exprimer sa volonté, aucune intervention ou investigation ne peut être réalisée, sauf urgence ou impossibilité, sans que la personne de confiance prévue à l'article L. 1111-6, ou la famille, ou à défaut, un de ses proches ait été consulté. »
- Respect des règles, des pratiques et des usages en vigueur sur le site du stage, sous l'autorité du tuteur (ou de son représentant).



VOTRE STAGE, UN CONTRAT OBÉISSANT AUX RÈGLES DE DROIT

- Règles de présentéisme en stage

Base légale & conventionnelle (modèle de l'exercice salarial.) : **5j./7 hebdo. - 7h/jour, soit 35h/sem.**

En exercice libéral, et de manière *ponctuelle*, une durée quotidienne de présence en stage peut être majorée **sans excéder 10h** (plafond d'ordre public).

Un tel dépassement doit pouvoir **être justifié par un intérêt pédagogique ou clinique spécifique**.

Si une telle pratique devait se répéter au fil du stage, un tel état de fait doit recueillir **l'accord préalable de l'Institut**.

Aménagement possible – à titre dérogatoire - du temps de stage, principalement en exercice en cabinet libéral : 4j./7 - 9h/jour ; 35+1h/sem.

Dans ce cas, **une ½ journée (4h30) de non activité** (rattrapage du dépassement horaire) doit être ventilée sur une des dernières semaines de stage avec le tuteur.

Dans tous les cas, la durée totale quotidienne de travail en stage doit être inférieure à 10H/jour.

Tout dépassement d'une durée hebdomadaire de stage au-delà du plafond légal de 48h/sem. doit, sans attente, faire l'objet d'une information écrite à l'encadrement de l'IFMK.

Les jours fériés, chômés, ne sont pas récupérés.

- Cas dérogatoires

- Les jours de 7h en **horaires coupés** sont possibles (ex : 8h30-12h + 15h30-19h) sous l'autorité du tuteur de stage.
- **Déplacement à domicile**, en cabinet secondaire ou à l'extérieur (club, EHPAD, etc.) dans le cadre horaire conventionnel : autorisé, sous l'autorité du maître de stage ou du tuteur.
- **Intervention en dehors du cadre horaire conventionnel (soir, WE)** : uniquement avec accord préalable de l'IFMK et sous couvert de l'établissement d'un avenant à la convention de stage. Les 2 jours de repos hebdomadaires légaux (Sam et Dim) doivent alors être reventilés sur la semaine suivante en pareil cas.

- Aucune rémunération n'est autorisée en situation de stage. Une telle rémunération délictuelle serait par ailleurs incompatible avec la perception de vos indemnités de stage.

Année universitaire 2022 – 2023

	Début	Fin	Durée
MK2 (ex K1)			
MK2 – S1	Lundi 17 octobre 2022	Vendredi 28 octobre 2022	2 sem.
MK2 – S2	Lundi 9 mai 2023	Vendredi 2 juin 2023	4 sem.
MK3 (ex K2)			
MK3 – S3	Lundi 31 octobre 2022	Vendredi 2 décembre 2022	5 sem.
MK3 – S4	Lundi 3 avril 2023	Vendredi 12 mai 2022	6 sem. (4 FI)

	Début	Fin	Durée
MK4 (ex K3)			
MK4 – S5	Lundi 19 septembre 2022	Vendredi 21 octobre 2022	5 sem.
MK4 – S6	Lundi 27 février 2023	Vendredi 31 mars 2023	5 sem.
MK5 (ex K4)			
MK5 – S7	Lundi 2 janvier 2023	Vendredi 24 mars 2023	12 sem. (*)
(*) Deux stages de 6 semaines consécutives (césure S7/S7bis le vendredi 10 février 2023) ou un seul stage de 12 semaines			

Les 11 compétences du masseur-kinésithérapeute

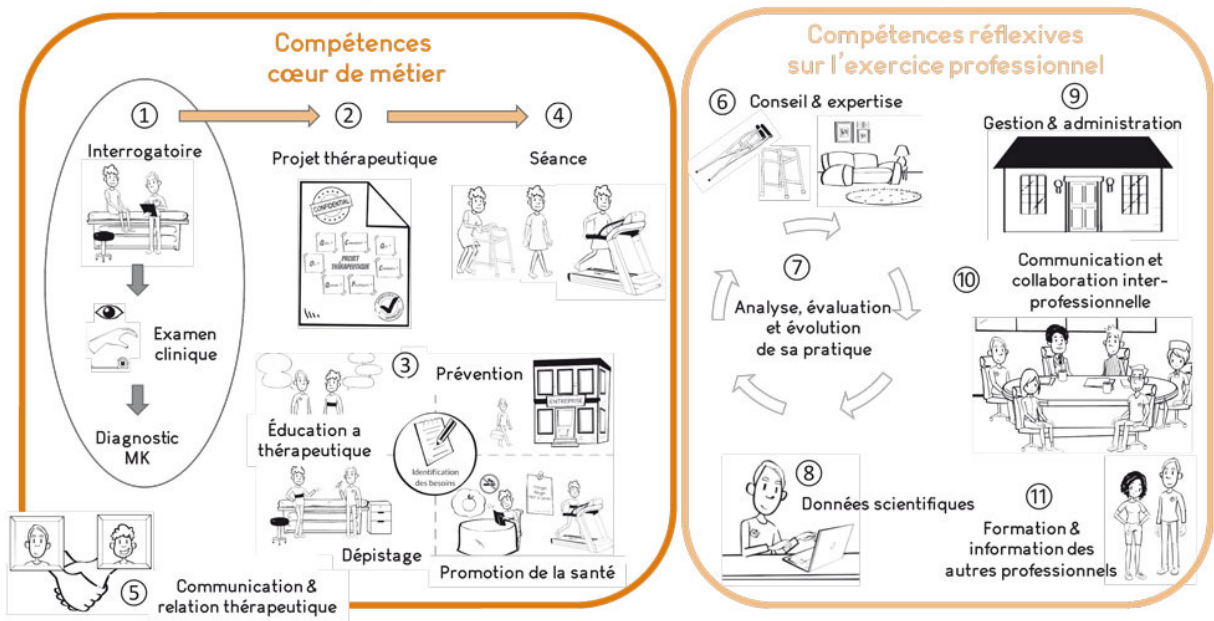


Figure 18.2

Les onze compétences du masseur-kinésithérapeute.

D'après Rall G., Le Faou Y., Morichon A.,
Santé publique
Sciences humaines et sociales
Formation et professionnalisation
Eléments pour une écologie de la pratique professionnelle
 Editions Elsevier Masson, 2021

STAGE 1 (durée : 2 semaines)

- Enjeu du cycle 1 (UE 11) : comprendre les situations de soin

- Votre enjeu de formation clinique : l'observation, pour bien comprendre.

Ce premier stage est l'occasion pour vous de découvrir et observer l'ensemble des éléments à partir desquels s'articulent les organisations de soin, le système de santé, les pratiques-métiers et les approches interdisciplinaires.

- Votre enjeu scolaire : validation de 2 ects en lien avec UE 11.

Rappel : le coût d'une journée d'absence en stage sur le S1 est de 0,2 ects.

- Principes pédagogiques :

- Observer le système de santé, le territoire régional de santé, la structure libérale ou institutionnelle de soin, les structurants de l'exercice professionnel (conditions, opportunités, contraintes, responsabilité, déontologie) et la singularité de l'histoire médico-rééducative et du parcours de chaque patient.
- Observer et intégrer les modalités de prises d'informations cliniques et paracliniques en situation de soin.
- Observer les diverses approches d'exercice (relationnelles, diagnostiques, thérapeutiques) afin de se construire une première représentation du métier de MK.
- Observer les typologies de relations interprofessionnelles et les rôles des diverses parties prenantes.

- Connaissances acquises / mobilisables

- Hygiène : prévention du geste infectieux
- Notions de santé publique et physiologie générale
- Initiation à l'anatomie, à la cinésiologie et aux bilans de bases : MI (partie proximale)
- Technologie gymnique : bases
- AFGSU, niveau 1

- Prérequis pour la validation

En amont du stage

- Avoir pris contact avec votre tuteur quelques jours avant votre accueil sur place afin d'organiser votre arrivée.
- Avoir préparé, mis en œuvre et déposé **votre objectif personnalisé d'observation (OPO)** sur la plateforme numérique dédiée (Moodle).

A la fin de votre stage

- Avoir effectué entièrement les deux semaines de stages (rattrapage d'absences compris).
- Avoir évalué avec votre tuteur de stage les 11 compétences du référentiel métier.
- Avoir évalué et rendu vos objectifs de stage

En aval du stage

- Avoir rendu à l'Institut votre pochette-navette 'Retour de stage' comportant l'ensemble des documents originaux renseignés, signés et validés attendus.
- Avoir rédigé et rendu votre rapport d'observation en Santé publique (UE 1).
- Avoir renseigné la grille « REX » de retour de stage / retour d'expérience.

- REX

Au cours du TD de retour d'expérience (REX), vous présenterez un élément significatif de votre vécu ou de votre parcours en stage. Votre choix s'opère en vous appuyant sur un élément de synthèse intégré dans la grille REX lors de votre travail préparatoire.

Cette présentation orale, d'environ 5 min, réalisée au niveau de votre groupe, alimentera les échanges et le partage d'expérience piloté par l'un des cadres pédagogiques de l'Institut.

Stage S1

MK2 - Focus observationnel (2 sem.)

C1

- **EC 1.1** : apprécier dès la prise de contact le degré d'urgence et la gravité d'un trouble à partir des éléments et des moyens à disposition du masseur-kinésithérapeute, ainsi que les risques inhérents à une prise en charge en masso-kinésithérapie.
- **EC 1.8** : **explorer les structures et les fonctions : observer les paramètres biométriques, physiologiques en repérant les tests et outils appropriés.**

C2

- **EC 2.2** : prévoir les mesures appropriées dans le champ de la masso-kinésithérapie en situation d'urgence ou de crise, en référence aux normes et protocoles existants.
- **EC 2.8** : identifier, proposer et définir des adaptations et aménagements dans le champ de la masso-kinésithérapie permettant d'améliorer la sécurité, la qualité de vie, l'autonomie du patient et de son entourage.
- **EC 2.10** : **identifier les professionnels concernés par la mise en œuvre du projet thérapeutique.**

C3

- **EC 3.1** : intégrer les politiques de santé et les priorités de santé publique dans sa pratique professionnelle, et proposer des démarches de promotion de la santé, d'éducation thérapeutique, d'éducation à la santé, de prévention et de dépistage.

C4

- **EC 4.1** : organiser et adapter les conditions d'accueil et d'utilisation des locaux et des équipements nécessaires au bon déroulement de la séance.
- **EC 4.3** : **repérer les risques intéressant la personne ou le professionnel, liés à l'activité masso-kinésithérapeutique et déterminer les mesures préventives.**
- **EC 4.5** : **évaluer l'état psychologique du patient, sa motivation et son évolution au cours des séances.**
- **EC 4.11** : concevoir et conduire une séance de groupe seul ou en co-animation.
- **EC 4.13** : enregistrer les données relatives aux séances réalisées dans le respect de la déontologie et de la réglementation.
- **EC 4.14** : assurer la traçabilité des soins en kinésithérapie dans le respect de la déontologie et de la réglementation.

C5

- **EC 5.1** : **accueillir, écouter et instaurer une relation de confiance avec le patient, son entourage ou le groupe.**
- **EC 5.2** : développer une relation de partenariat avec la personne soignée.
- **EC 5.11** : établir une relation d'aide vis-à-vis du patient.

C6

- **EC 6.4** : construire des méthodes et outils d'enquête adaptés aux problèmes posés en santé publique dans le domaine de la masso kinésithérapie dans différents contextes.

C7

- **EC 7.5** : **analyser sa pratique professionnelle au regard de l'actualisation des connaissances, des valeurs professionnelles, de l'éthique, de la déontologie, des priorités de santé publique, de l'évolution des politiques de santé et des évolutions sociétales.**

C8

- **EC 8.8** : élaborer une communication orale et rédiger un rapport et un mémoire de recherche.

C9

- **EC 9.7** : veiller à la conformité des locaux, des installations, et des matériels utilisés par les masseurs-kinésithérapeutes au regard des normes, de la réglementation et des objectifs d'hygiène, de sécurité et d'accessibilité.
- **EC 9.10** : organiser et contrôler la gestion des déchets dans le respect des règles et des procédures.
- **EC 9.11** : organiser les plannings, les rendez-vous et la répartition des activités.

C10

- **EC 10.3** : établir des relations professionnelles de qualité basées sur le respect mutuel, en favorisant le dialogue, la concertation et les décisions consensuelles.

C11

- **EC 11.5** : transmettre ses connaissances et son savoir-faire aux étudiants, stagiaires et autres professionnels.
- **EC 11.8** : **communiquer sur sa profession.**

STAGE 2 (durée : 4 semaines)

- Enjeu du cycle 1 (UE 11) : comprendre les situations de soin

- *Votre enjeu de formation clinique* : **l'exploration, pour encore mieux comprendre.**

Ce second stage est l'occasion, en vous adossant sur votre REX du S1, d'explorer de manière précise et ouverte certains éléments de compétences à partir desquels s'articulent les organisations interdisciplinaires et les pratiques-métiers.

- *Votre enjeu scolaire* : validation de **4 ects** en lien avec UE 11.

Rappel : le coût d'une journée d'absence en stage sur le S2 est de 0,2 ects.

- *Principes pédagogiques* :

- Mettre en pratique les bilans des fonctions organiques et structures anatomiques (sur la base de la Classification internationale du fonctionnement).
- Comprendre et expérimenter la pratique des techniques utilisées en référence aux connaissances contributives fondamentales (anatomie, cinésiologie, etc.) et à la littérature en kinésithérapie.
- Analyser la signature-métier du MK-tuteur en situation professionnelle et en identifier les éléments transposables.
- Comprendre le raisonnement clinique en situation et pratiquer des bilans kinésithérapeutiques adaptés à la singularité du patient permettant de mettre en liens logiques ses déficiences, ses limitations et ses restrictions.

- Connaissances acquises /mobilisables

- Perfectionnement en anatomie, en cinésiologie et en évaluation musculo-squelettique des 4 membres et morphostatique
- Techniques MK : massage, manutention
- Notions de pathologies médicales et chirurgicales
- Initiation aux SHS (Sciences Humaines et Sociales)
- Initiation au raisonnement clinique

- Prérequis pour la validation

En amont du stage

- Avoir pris contact avec votre tuteur quelques jours avant votre accueil sur place afin d'organiser votre arrivée.
- Avoir préparé, mis en œuvre et déposé **votre objectif personnalisé d'exploration (OPE)** et son plan d'action sur la plateforme numérique dédiée (Moodle).

A la fin de votre stage

- Avoir effectué entièrement les quatre semaines de stages (rattrapage d'absences compris).
- Avoir évalué avec votre tuteur de stage les 11 compétences du référentiel métier.
- Avoir évalué et rendu vos objectifs de stage

En aval du stage

- Avoir rendu à l'Institut votre pochette-navette 'Retour de stage' comportant l'ensemble des documents originaux renseignés, signés et validés attendus.
- Avoir renseigné la grille « REX » de retour de stage / retour d'expérience.

- REX

Au cours du TD de retour d'expérience (REX), vous présenterez un élément significatif de votre vécu ou de votre parcours en stage. Votre choix s'opère en vous appuyant sur un élément de synthèse intégré dans la grille REX lors de votre travail préparatoire.

Cette présentation orale, d'environ 5 min, réalisée au niveau de votre groupe, alimentera les échanges et le partage d'expérience piloté par l'un des cadres pédagogiques de l'Institut.

Stage S2

MK2 – Focus exploratoire (4 sem.)

C1

- **EC 1.2** : repérer et analyser la plainte et les attentes du patient et/ou de son représentant légal ou le tiers de confiance.
- **EC 1.3** : rechercher, analyser et interpréter les différentes catégories de données nécessaires à l'élaboration d'un diagnostic kinésithérapeutique.
- **EC 1.4** : adapter le questionnement anamnestique aux hypothèses induites par les informations collectées auprès du patient.
- **EC 1.6** : identifier les étapes, les modalités et les outils nécessaires à la réalisation du bilan masso-kinésithérapeutique et les éléments d'information indispensables pour analyser la situation du patient.
- **EC 1.7** : organiser, planifier et réaliser le bilan masso-kinésithérapeutique et le bilan d'évolution.

C2

- **EC 2.13** : évaluer l'état du patient, de son environnement et leurs évolutions tout au long du projet thérapeutique.

C3

- **EC 3.3** : acquérir et développer une posture éducative, notamment pour élaborer des objectifs partagés avec le patient et/ou son entourage.

C4

- **EC 4.2** : identifier les risques iatrogènes de l'intervention en masso-kinésithérapie.

C5

- **EC 5.3** : adapter sa communication, la nature des informations communiquées au patient et son comportement en fonction des caractéristiques du patient, de son état psychologique et de sa motivation.
- **EC 5.8** : rechercher et/ou maintenir les alliances thérapeutiques avec le patient tout au long de l'intervention.

C6

- **EC 6.1** : rédiger un bilan ou rendre un avis dans un cadre médico-administratif.

C7

- **EC 7.2** : connaître et intégrer la démarche qualité à son activité professionnelle.
- **EC 7.3** : identifier les tutelles, les organisations et structures administratives en charge de la qualité et de la sécurité des soins, ainsi que la réglementation en la matière.
- **EC 7.6** : adapter sa pratique professionnelle et réajuster ses interventions thérapeutiques en fonction de l'analyse effectuée, des évolutions identifiées et des résultats de la démarche qualité.
- **EC 7.8** : adapter et transférer ses savoirs et ses compétences dans différents contextes professionnels et différents modes d'exercice.
- **EC 7.9** : confronter sa pratique professionnelle à celle de ses pairs, de l'équipe, ou d'autres professionnels.
- **EC 7.13** : auto-évaluer, mettre en lien et intégrer ses acquis.

C8

- **EC 8.2** : conduire une recherche bibliographique.

C9

- **EC 9.8** : organiser l'espace professionnel et le plateau technique utilisé par les professionnels.

C10

- **EC 10.2** : identifier les missions des différents acteurs intervenant pour la prise en charge de la personne ou du groupe, la nature des informations à leur transmettre ainsi que les ressources existantes sur le territoire de santé.

C11

- **EC 11.1** : organiser l'accueil, l'information et l'accompagnement d'un professionnel, d'un étudiant ou d'une personne en formation dans le service ou la structure.

STAGE 3 (durée : 5 semaines)

- Enjeu du cycle 1 (UE 11) : comprendre les situations de soin

- *Votre enjeu de formation clinique : l'analyse, étape suivante vers le raisonnement clinique.*

Ce troisième stage est prioritairement centré sur la mobilisation des outils d'analyse des données cliniques issues des bilans et des observations à des fins diagnostiques.

- *Votre enjeu scolaire : validation de **6 ECTS** en lien avec UE 11.*

Rappel : le coût d'une journée d'absence en stage sur le S3 est de 0,24 ECTS.

- *Principes pédagogiques :*

- Mobiliser les outils de synthèse d'une situation clinique, au-delà des résultats des bilans et de l'anamnèse, en intégrant le modèle bio-psycho-social d'analyse de l'unicité d'une personne soignée à un instant 't'.
- Expérimenter la pratique clinique par champs et par spécialités médico-rééducatives.
- Synthétiser les diverses signatures-métier des MK-tuteurs rencontrés et en identifier des éléments transposables, en complément des stages de MK2.
- Mettre en œuvre le raisonnement clinique afin d'aboutir, pour chaque patient en charge, à un diagnostic kinésithérapeutique adapté à la singularité de sa problématique de situation

- Connaissances acquises / mobilisables

- Pharmacologie et prise en charge de la douleur non médicamenteuse.
- Sémiologie en traumatologie et début de TK musculo-squelettique MS, MI, traumato (myotensif, mobilisations spécifiques, proprioception...).
- TK respiratoire, DLM
- AFGSU, niveau 2.

- Prérequis pour la validation

En amont du stage

- Avoir pris contact avec votre tuteur quelques jours avant votre accueil sur place afin d'organiser votre arrivée.
- Avoir préparé, mis en œuvre et déposé **votre objectif de progression dans l'analyse diagnostique (OPA)** et son plan d'action sur la plateforme numérique dédiée (Moodle).

A la fin de votre stage

- Avoir effectué entièrement les cinq semaines de stages (rattrapage d'absences compris).
- Avoir évalué avec votre tuteur de stage les 11 compétences du référentiel métier,
- Avoir évalué et rendu votre objectif de stage.

En aval du stage

- Avoir rendu à l'Institut votre pochette-navette 'Retour de stage' comportant l'ensemble des documents originaux renseignés, signés et validés attendus.
- Avoir renseigné la grille « REX » de retour de stage / retour d'expérience.

- REX

Au cours du TD de retour d'expérience (REX), vous présenterez un élément significatif de votre vécu ou de votre parcours en stage. Votre choix s'opère en vous appuyant sur un élément de synthèse intégré dans la grille REX lors de votre travail préparatoire.

Cette présentation orale, d'environ 5 min, réalisée au niveau de votre groupe, alimentera les échanges et le partage d'expérience piloté par l'un des cadres pédagogiques de l'Institut.

Stage S3

MK3 – Focus sur l'analyse diagnostique (5 sem.)

C1

EC 1.7 : organiser, planifier et réaliser le bilan masso-kinésithérapeutique et le bilan d'évolution.

EC 1.10 : émettre une ou plusieurs hypothèses diagnostiques à partir de la synthèse des informations collectées et des éléments perçus au cours de la rencontre.

C2

EC 2.13 : évaluer l'état du patient, de son environnement et leurs évolutions tout au long du projet thérapeutique.

C3

EC 3.3 : acquérir et développer une posture éducative, notamment pour élaborer des objectifs partagés avec le patient et/ou son entourage.

EC 3.6 : intégrer et coordonner ses actions éducatives dans le cadre de programmes pluridisciplinaires avec les partenaires de santé.

EC 3.9 : **dépister et prévenir des problèmes de santé dans le champ de la masso kinésithérapie, repérer et analyser les situations susceptibles d'entraîner des dysfonctions et des déficiences chez la personne ou des groupes de personnes.**

C4

EC 4.12 : analyser le déroulement de la séance, évaluer ses résultats obtenus et intégrer les adaptations nécessaires au projet thérapeutique.

C5

EC 5.4 : expliquer au patient les effets attendus, les risques et les limites de l'intervention en masso kinésithérapie, en prenant en compte sa pathologie, son niveau de connaissances, ses représentations, son environnement social, professionnel et culturel, son niveau de langage, ses attentes pronostiques et son état psychologique..

EC 5.7 : faciliter, développer et analyser les interactions entre les participants d'une séance de groupe.

C6

EC 6.3 : sélectionner et conseiller le matériel adapté aux déficiences, incapacités, handicap.

EC 6.7 : évaluer les besoins d'une personne et ses capacités à pouvoir effectuer certaines tâches ou activités personnelles, professionnelles ou sociales, avec aide ou sans aide humaine ou technique, à partir d'une analyse de dossiers et de bilans masso-kinésithérapeutiques.

C7

EC 7.1 : développer son activité professionnelle avec un esprit critique et dans une démarche réflexive intégrant l'innovation.

EC 7.4 : identifier et suivre les évolutions des connaissances scientifiques et empiriques et des pratiques professionnelles.

EC 7.7 : développer ses connaissances théoriques et techniques dans les domaines des sciences, des outils d'intervention et des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

EC 7.8 : adapter et transférer ses savoirs et ses compétences dans différents contextes professionnels et différents modes d'exercice.

EC 7.9 : confronter sa pratique professionnelle à celle de ses pairs, de l'équipe, ou d'autres professionnels.

EC 7.13 : auto-évaluer, mettre en lien et intégrer ses acquis.

C8

EC 8.1 : identifier, sélectionner et utiliser les bases de données scientifiques.

EC 8.3 : analyser et synthétiser les articles scientifiques et évaluer leur impact potentiel sur sa pratique professionnelle ou sur la recherche conduite.

C9

EC 9.3 : contribuer au fonctionnement optimisé d'un cabinet ou d'une structure de masso-kinésithérapie.

C10

EC 10.7 : sélectionner les outils de transmission de l'information adaptés aux situations et en assurer la mise en place avec efficacité.

C11

EC 11.8 : communiquer sur sa profession.

STAGE 4 (durée : 5 semaines)

- Enjeu du cycle 1 (UE 11) : comprendre les situations de soin

- *Votre enjeu de formation clinique : la synthèse, au service du raisonnement clinique.*

Ce quatrième stage, dans la continuité du S3, vise à affiner les procédés de raisonnement clinique et vous entrainer à l'élaboration d'un diagnostic kinésithérapeutique mettant en lumière, au delà du BDK, le diagnostic de situation du patient.

- *Votre enjeu scolaire : validation de 6 ECTS en lien avec UE 11.*

Rappel : le coût d'une journée d'absence en stage sur le S4 est de 0,24 ECTS.

- *Principes pédagogiques :*

- Réaliser une synthèse des examens cliniques et des évaluations des fonctions organiques et structures anatomiques, des activités et des participations du patient (sur la base de la Classification internationale du fonctionnement).
- Pratiquer et justifier les moyens utilisés en référence aux connaissances contributives (anatomie, cinésiologie, physiopathologie, etc.) et à la littérature en kinésithérapie.
- Construire sa propre signature-métier en situation professionnelle en s'adossant sur les éléments remarquables préalablement identifiés.

- Connaissances acquises / mobilisables

- Sémiologie et TK rhumato, traumato et musculo-squelettique.
- PNF, renforcement musculaire, balnéothérapie, TK instrumentale, gymnique et physiothérapie.

- Prérequis pour la validation

En amont du stage

- Avoir pris contact avec votre tuteur quelques jours avant votre accueil sur place afin d'organiser votre arrivée.
- Avoir préparé, mis en œuvre et déposé **votre objectif de diagnostique de situation (OPD)** et son plan d'action sur la plateforme numérique dédiée (Moodle).

A la fin de votre stage

- Avoir effectué entièrement les cinq semaines de stages (rattrapage d'absences compris).
- Avoir évalué avec votre tuteur de stage les 11 compétences du référentiel métier,
- Avoir évalué et rendu votre objectif de stage.

En aval du stage

- Avoir rendu à l'Institut votre pochette-navette 'Retour de stage' comportant l'ensemble des documents originaux renseignés, signés et validés attendus.
- Avoir renseigné la grille « REX » de retour de stage / retour d'expérience.

- REX

Au cours du TD de retour d'expérience (REX), vous présenterez un élément significatif de votre vécu ou de votre parcours en stage. Votre choix s'opère en vous appuyant sur un élément de synthèse intégré dans la grille REX lors de votre travail préparatoire.

Cette présentation orale, d'environ 5 min, réalisée au niveau de votre groupe, alimentera les échanges et le partage d'expérience piloté par l'un des cadres pédagogiques de l'Institut.

Stage S4

MK3 - Focus sur le diagnostic de situation (5 sem.)

C1

EC 1.10 : émettre une ou plusieurs hypothèses diagnostiques à partir de la synthèse des informations collectées et des éléments perçus au cours de la rencontre.

EC 1.11 : compléter et/ou réorienter l'évaluation en cours de bilan, si nécessaire, en fonction de ces hypothèses formulées.

EC 1.12 : élaborer un diagnostic kinésithérapeutique précisant le type de difficulté, dysfonctionnement, déficience, leur spécificité ou non, et leur évolution probable à partir du relevé des capacités du patient et du degré de sévérité de ses difficultés/dysfonctionnements et en sélectionnant les terminologies adéquates parmi les termes diagnostiques en usage en masso-kinésithérapie.

C2

EC 2.13 : évaluer l'état du patient, de son environnement et leurs évolutions tout au long du projet thérapeutique.

C3

EC 3.3 : acquérir et développer une posture éducative, notamment pour élaborer des objectifs partagés avec le patient et/ou son entourage.

EC 3.7 : évaluer les effets de la démarche d'éducation thérapeutique, d'éducation, de prévention ou de dépistage et définir et mettre en œuvre les réajustements nécessaires.

EC 3.9 : dépister et prévenir des problèmes de santé dans le champ de la masso kinésithérapie, repérer et analyser les situations susceptibles d'entraîner des dysfonctions et des déficiences chez la personne ou des groupes de personnes.

C4

• **EC 4.12** : analyser le déroulement de la séance, évaluer ses résultats obtenus et intégrer les adaptations nécessaires au projet thérapeutique.

C5

EC 5.5 : expliquer le déroulement de la prise en charge masso kinésithérapique, et s'assurer de sa compréhension par le patient et son entourage.

EC 5.8 : rechercher et/ou maintenir les alliances thérapeutiques avec le patient tout au long de l'intervention.

C6

EC 6.3 : sélectionner et conseiller le matériel adapté aux déficiences, incapacités, handicap.

EC 6.5 : conseiller les partenaires dans le cadre d'actions entreprises dans le domaine de l'ergonomie physique, de la prévention des troubles musculo-squelettiques, des pathologies cardio-vasculaires, des accidents sportifs, etc.

C7

EC 7.4 : identifier et suivre les évolutions des connaissances scientifiques et empiriques et des pratiques professionnelles.

EC 7.8 : adapter et transférer ses savoirs et ses compétences dans différents contextes professionnels et différents modes d'exercice.

EC 7.9 : confronter sa pratique professionnelle à celle de ses pairs, de l'équipe, ou d'autres professionnels.

EC 7.13 : auto-évaluer, mettre en lien et intégrer ses acquis.

C8

EC 8.3 : analyser et synthétiser les articles scientifiques et évaluer leur impact potentiel sur sa pratique professionnelle ou sur la recherche conduite.

EC 8.6 : identifier les organismes à consulter et les rôles des partenaires mobilisables dans le cadre de la recherche.

C9

EC 9.3 : contribuer au fonctionnement optimisé d'un cabinet ou d'une structure de masso-kinésithérapie.

C10

EC 10.8 : prendre en compte dans son activité les actions de prévention mises en place sur le territoire.

C11

EC 11.5 : transmettre ses connaissances et son savoir-faire aux étudiants, stagiaires et autres professionnels.

STAGE 5 (durée : 5 semaines)

• Enjeu du cycle 2 (UE 30) : agir avec compétences dans les situations de soin

- Votre enjeu de formation clinique

A partir du bilan-diagnostic-kinésithérapeutique (BDK) du cycle 1, **concevoir un plan de traitement** en écho avec les priorités et les risques de l'issant 't' en vous adossant notamment sur le modèle AFOM.

Co-construire une démarche de soin fondée sur un message professionnel approprié et consenti, au bénéfice de toutes collaborations utiles et envisageables.

Savoir réajuster la **proposition thérapeutique** en cours, en posant de nouvelles hypothèses intégrant les données distinctives et singulières de l'évolution constatée.

Interroger ses pratiques dans toutes leurs dimensions (techniques, stratégiques, éthiques, déontologiques, etc.), afin de dégager des axes d'amélioration.

- Votre enjeu scolaire : validation de 6 ects en lien avec UE 30.

Rappel : le coût d'une journée d'absence en stage sur le S5 est de 0,24 ects.

• Connaissances acquises / mobilisables

- TK : ensemble des données musculo-squelettiques (orthopédie, rhumatologie, dont rachis).
- Méthodologie de recherche : niveau 1 (lecture critique d'articles, élaboration d'une problématique)

• Prérequis pour la validation

En amont du stage

- Avoir pris contact avec votre tuteur quelques jours avant votre accueil sur place afin d'organiser votre arrivée.
- Avoir préparé, mis en œuvre et déposé vos objectifs de stage sur la plateforme numérique dédiée (Moodle).

A la fin de votre stage

- Avoir effectué entièrement les cinq semaines de stages (rattrapage d'absences compris).
- Avoir évalué avec votre tuteur de stage les 11 compétences du référentiel métier.
- Avoir évalué et rendu votre **objectif de planification thérapeutique (OPT)** et son plan d'action sur la plateforme numérique dédiée (Moodle).

En aval du stage

- Avoir rendu à l'Institut votre pochette-navette 'Retour de stage' comportant l'ensemble des documents originaux renseignés, signés et validés attendus.
- Avoir rédigé et déposé vos SCA sur votre espace dédié de la plateforme numérique de l'Institut.
- Avoir renseigné la grille « REX » de retour de stage / retour d'expérience.

• REX

Au cours du TD de retour d'expérience (REX), vous présenterez un élément significatif de votre vécu ou de votre parcours en stage. Votre choix s'opère en vous appuyant sur un élément de synthèse intégré dans la grille REX lors de votre travail préparatoire et de votre prise de recul en regard.

Cette présentation orale, d'environ 5 min, réalisée au niveau de votre groupe, alimentera les échanges et le partage d'expérience piloté par l'un des cadres pédagogiques de l'Institut.

Stage S5

MK4 – Focus sur la planification thérapeutique (5 sem.)

C1

EC 1.5 : élaborer une démarche diagnostique à partir des éléments recueillis au cours de l'entretien relatif à la plainte et à l'anamnèse.
EC 1.13 : réaliser un diagnostic kinésithérapeutique s'appuyant notamment sur un diagnostic différentiel.

C2

EC 2.1 : élaborer une stratégie d'intervention, définir et hiérarchiser à court, moyen et long terme les objectifs thérapeutiques en fonction des résultats du bilan masso-kinésithérapeutique, des besoins et des demandes du patient.

EC 2.3 : identifier les conditions nécessaires à la mise en œuvre d'un projet thérapeutique construit en accord avec le patient ou son entourage.

EC 2.4 : identifier et mesurer les obstacles à la mise en œuvre du projet thérapeutique et définir les solutions envisageables.

EC 2.12 : formaliser par écrit le projet thérapeutique en masso-kinésithérapie en argumentant ses choix et ses pratiques.

EC 2.15 : créer et utiliser des outils de transmission de l'information avec les partenaires et les acteurs concourant au soin des personnes.

C3

EC 3.2 : placer le patient en qualité de coauteur, de codécideur des objectifs, des moyens de soins et de gestion de sa santé.

EC 3.5 : concevoir, choisir et utiliser des outils pédagogiques adaptés et gérer l'information et les documents nécessaires au suivi de la maladie, particulièrement dans le cadre des maladies chroniques.

EC 3.10 : élaborer et organiser des actions de prévention, dépistage, conseils et formation de populations cibles, notamment en lien avec les priorités de santé publique.

EC 3.12 : accompagner par des techniques de communications appropriées, le patient et/ou son entourage vers des changements de comportement, de modes de vie et d'habitude en prenant mieux en compte sa santé.

EC 3.13 : conseiller, informer ou former à la prévention en masso-kinésithérapie les professionnels et les autres partenaires en fonction de leurs responsabilités.

C4

EC 4.4 : planifier les activités et les priorités, définir le contenu de la séance en fonction des avancées du projet thérapeutique.

EC 4.6 : informer la personne, construire avec elle la séance, recueillir son adhésion aux actes thérapeutiques.

C5

EC 5.6 : négocier et construire les modalités de l'intervention avec le patient et/ou son entourage en fonction des objectifs du projet thérapeutique.

C6

EC 6.6 : présenter, expliciter et argumenter auprès des professionnels partenaires concernés les recommandations en masso-kinésithérapie.

C7

EC 7.10 : identifier les domaines de formation personnelle à développer visant l'amélioration de l'intervention en masso-kinésithérapie.

EC 7.11 : rechercher les moyens de formation professionnelle et d'actualisation des connaissances, suivre des actions de formation afin d'optimiser sa pratique professionnelle, la qualité et la sécurité des soins, notamment des actions d'apprentissage collaboratif.

EC 7.12 : analyser et évaluer sa formation.

EC 7.14 : analyser les résultats et l'impact de la formation sur sa pratique professionnelle.

C8

EC 8.3 : analyser et synthétiser les articles scientifiques et évaluer leur impact potentiel sur sa pratique professionnelle ou sur la recherche conduite.

EC 8.6 : identifier les organismes à consulter et les rôles des partenaires mobilisables dans le cadre de la recherche.

C9

EC 9.3 : contribuer au fonctionnement optimisé d'un cabinet ou d'une structure de masso-kinésithérapie.

EC 9.12 : organiser la gestion des archives dans le respect de la réglementation.

EC 9.13 : utiliser les logiciels de gestion spécifiques (comptabilité, prise de rendez-vous, statistique d'activité...).

C10

EC 10.4 : instaurer et maintenir des liaisons et partenariats avec les acteurs, réseaux et structures intervenant auprès des patients (santé, médico-social, social, sportif, culturel, associatif...).

EC 10.9 : adapter à différents contextes professionnels et culturels, y compris dans une démarche ouverte à l'international.

C11

EC 11.3 : repérer et expliciter les connaissances et les savoir-faire à transmettre aux étudiants en relation avec leur niveau de formation ou aux professionnels.

EC 11.8 : communiquer sur sa profession.

STAGE 6 (durée : 5 semaines)

• **Enjeu du cycle 2 (UE 30) : agir avec compétences dans les situations de soin**

- Votre enjeu de formation clinique

Piloter un projet individuel de soin en ayant préalablement hiérarchisé les objectifs et programmé les moyens aux diverses échéances requises.

Conduire les processus d'amélioration de la qualité, de continuité et de sécurité des soins, notamment en s'adossant sur les principes de retours d'expériences (REX) cliniques et/ou sur les projets éducatifs en lien avec l'UI 29.

- Votre enjeu scolaire : validation de 6 ects en lien avec UE 30.

Rappel : le coût d'une journée d'absence en stage sur le S6 est de 0,24 ects.

• **Connaissances acquises / mobilisables**

- TK : ensemble des données en neurologie, en pédiatrie et rachis.
- Méthodologie de recherche : niveau 2 (élaboration du projet de mémoire).

• **Prérequis pour la validation**

En amont du stage

- Avoir pris contact avec votre tuteur quelques jours avant votre accueil sur place afin d'organiser votre arrivée.
- Avoir préparé, mis en œuvre et déposé vos objectifs de stage sur la plateforme numérique dédiée (Moodle).

A la fin de votre stage

- Avoir effectué entièrement les cinq semaines de stages (rattrapage d'absences compris).
- Avoir évalué avec votre tuteur de stage les 11 compétences du référentiel métier.
- Avoir évalué et rendu votre **objectif de pilotage du soin (OPS)** et son plan d'action sur la plateforme numérique dédiée (Moodle).

En aval du stage

- Avoir rendu à l'Institut votre pochette-navette 'Retour de stage' comportant l'ensemble des documents originaux renseignés, signés et validés attendus.
- Avoir rédigé et déposé vos SCA sur votre espace dédié de la plateforme numérique de l'Institut.
- Avoir renseigné la grille « REX » de retour de stage / retour d'expérience.

• **REX**

Au cours du TD de retour d'expérience (REX), vous présenterez un élément significatif de votre vécu ou de votre parcours en stage. Votre choix s'opère en vous appuyant sur un élément de synthèse intégré dans la grille REX lors de votre travail préparatoire et de votre prise de recul en regard.

Cette présentation orale, d'environ 5 min, réalisée au niveau de votre groupe, alimentera les échanges et le partage d'expérience piloté par l'un des cadres pédagogiques de l'Institut.

Stage S6

MK4 – Focus sur le pilotage du soin (5 sem.)

C1

EC 1.9 : structurer, hiérarchiser, synthétiser et interpréter les informations pour résoudre des situations complexes.
EC 1.15 : évaluer la pertinence de l'intervention en masso-kinésithérapie.

C2

EC 2.5 : définir le calendrier et les modalités de mise en œuvre du projet thérapeutique.
EC 2.6 : déterminer les matériels, équipements et locaux nécessaires à l'intervention en masso-kinésithérapie.
EC 2.7 : sélectionner les méthodes thérapeutiques, systèmes de facilitation, compensation, aides-techniques et humaines, systèmes alternatifs, adaptés aux besoins et aux demandes du patient et/ou de son entourage.
EC 2.11 : définir les critères, les échéances, les outils d'évaluation permettant un suivi du patient à partir des axes thérapeutiques choisis.
EC 2.15 : créer et utiliser des outils de transmission de l'information avec les partenaires et les acteurs concourant au soin des personnes.

C3

EC 3.2 : placer le patient en qualité de coauteur, de codécideur des objectifs, des moyens de soins et de gestion de sa santé.
EC 3.11 : conduire des actions d'entraînement des patients et /ou de leurs familles en vue de leur permettre de s'approprier les techniques d'intervention proposées par le masseur-kinésithérapeute.
EC 3.12 : accompagner par des techniques de communications appropriées, le patient et/ou son entourage vers des changements de comportement, de modes de vie et d'habitude en prenant mieux en compte sa santé.
EC 3.13 : conseiller, informer ou former à la prévention en masso-kinésithérapie les professionnels et les autres partenaires en fonction de leurs responsabilités.

C4

EC 4.7 : mettre en œuvre l'intervention masso-kinésithérapeutique par des gestes, des techniques, des méthodes, un accompagnement et des supports adaptés au patient et à sa pathologie.
EC 4.8 : adapter les protocoles et la durée de la séance en fonction de l'évolution de la situation clinique du patient et de ses réactions.

C5

EC 5.6 : négocier et construire les modalités de l'intervention avec le patient et/ou son entourage en fonction des objectifs du projet thérapeutique.

C6

EC 6.6 : présenter, expliciter et argumenter auprès des professionnels partenaires concernés les recommandations en masso-kinésithérapie.

C7

EC 7.11 : rechercher les moyens de formation professionnelle et d'actualisation des connaissances, suivre des actions de formation afin d'optimiser sa pratique professionnelle, la qualité et la sécurité des soins, notamment des actions d'apprentissage collaboratif.
EC 7.12 : analyser et évaluer sa formation.
EC 7.14 : analyser les résultats et l'impact de la formation sur sa pratique professionnelle.

C8

EC 8.4 : formuler un questionnement scientifique, permettant de dégager les objectifs de la recherche.
EC 8.6 : élaborer un protocole de recherche.
EC 8.9 : communiquer en français et en langue étrangère par écrit et par oral sur la recherche réalisée.

C9

EC 9.3 : contribuer au fonctionnement optimisé d'un cabinet ou d'une structure de masso-kinésithérapie.
EC 9.13 : utiliser les logiciels de gestion spécifiques (comptabilité, prise de rendez-vous, statistique d'activité...).

C10

EC 10.1 : organiser et planifier ses interventions en tenant compte des limites de son champ professionnel et de ses responsabilités, ainsi que des interventions conduites en simultanée par d'autres professionnels auprès de la personne ou du groupe, dans le respect de la déontologie et de la réglementation en vigueur.
EC 10.5 : développer et mettre en œuvre des activités ou des projets transversaux au sein de l'établissement et dans le cadre de réseaux.

C11

EC 11.4 : préparer et animer des séances de formation ou d'information auprès d'un public de professionnels, d'étudiants, ou de futurs professionnels.
EC 11.5 : transmettre ses connaissances et son savoir-faire aux étudiants, stagiaires et autres professionnels.

STAGE 7/7bis (durée : 6/6 semaines)

- **Enjeu du cycle 2 (UE 30) : agir avec compétences dans les situations de soin**

- *Votre enjeu de formation clinique*

Savoir construire, mettre en œuvre, suivre et ré-évaluer un projet thérapeutique personnalisé et coordonné, intégrant toutes les parties prenantes jugées nécessaires

Savoir s'appuyer à la fois sur les expertises d'autres professionnels hors santé (ex : juriste, comptable, etc.) et à la fois sur les données scientifiques (Evidence-Based-Practice), légales et réglementaires.

Elaborer le mémoire de fin d'études en mobilisant les démarches et les outils de recherche adéquats.

- *Votre enjeu scolaire* : validation de 12 ects en lien avec UE 30.

Rappel : le coût d'une journée d'absence en stage sur le S7 est de 0,2 ects.

- **Prérequis pour la validation**

En amont du stage

- Avoir pris contact avec votre tuteur quelques jours avant votre accueil sur place afin d'organiser votre arrivée.
- Avoir préparé, mis en œuvre et déposé vos objectifs de stage sur la plateforme numérique dédiée (Moodle).

A la fin de votre stage

- Avoir effectué entièrement les semaines de stages (rattrapage d'absences compris).
- Avoir évalué avec votre tuteur de stage les 11 compétences du référentiel métier.
- Avoir évalué et rendu votre **objectif de projection professionnelle (OPP)** et son plan d'action sur la plateforme numérique dédiée (Moodle).

En aval du stage

- Avoir rendu à l'Institut votre pochette-navette 'Retour de stage' comportant l'ensemble des documents originaux renseignés, signés et validés attendus.
- Avoir rédigé et déposé vos SCA sur votre espace dédié de la plateforme numérique de l'Institut.
- Avoir renseigné la grille « REX » de retour de stage / retour d'expérience.

- **REX**

Au cours du TD de retour d'expérience (REX), vous présenterez un élément significatif de votre vécu ou de votre parcours en stage. Votre choix s'opère en vous appuyant sur un élément de synthèse intégré dans la grille REX lors de votre travail préparatoire et de votre prise de recul en regard.

Cette présentation orale, d'environ 5 min, réalisée au niveau de votre groupe, alimentera les échanges et le partage d'expérience piloté par l'un des cadres pédagogiques de l'Institut.

Stage S7/S7bis MK5 – Focus sur le projet professionnel (6+6 sem.)

C1

EC 1.14 : émettre et réajuster un pronostic kinésithérapeutique à partir du diagnostic réalisé, de la difficulté ou du dysfonctionnement constaté, son degré de sévérité, des hypothèses d'évolution probable des troubles et des effets attendus de l'intervention en masso-kinésithérapie.
EC 1.16 : rédiger un compte-rendu du bilan masso-kinésithérapeutique en respectant la réglementation en vigueur.

C2

EC 2.9 : identifier les interventions à conduire auprès du patient et/ou de son entourage dans le cadre du projet thérapeutique en tenant compte du projet individuel du patient, de ses capacités de compréhension, d'investissement et d'appropriation.
EC 2.11 : définir les critères, les échéances, les outils d'évaluation permettant un suivi du patient à partir des axes thérapeutiques choisis.
EC 2.14 : analyser les écarts avec les résultats attendus et réajuster le projet thérapeutique en conséquence.

C3

EC 3.8 : concevoir des protocoles kinésithérapeutiques dans le cadre de la prise en charge pluriprofessionnelle et coordonnée des pathologies chroniques, des polyopathologies ou pathologies complexes..
EC 3.12 : accompagner par des techniques de communications appropriées, le patient et/ou son entourage vers des changements de comportement, de modes de vie et d'habitude en prenant mieux en compte sa santé.
EC 3.13 : conseiller, informer ou former à la prévention en masso-kinésithérapie les professionnels et les autres partenaires en fonction de leurs responsabilités.

C4

EC 4.9 : sélectionner et mettre en place des conduites et compensations dans le champ de la masso-kinésithérapie permettant au patient de dépasser sa situation de handicap.
EC 4.10 : prescrire les aides techniques adaptées à la pathologie traitée dans le respect de la réglementation et des recommandations.

C5

EC 5.6 : négocier et construire les modalités de l'intervention avec le patient et/ou son entourage en fonction des objectifs du projet thérapeutique.
EC 5.9 : responsabiliser la personne, la famille, l'entourage quant à l'importance de leur participation à la prise en charge thérapeutique et établir une relation de partenariat.
EC 5.10 : soutenir la personne, la famille et/ou l'entourage tout au long de la prise en charge thérapeutique.

C6

EC 6.2 : identifier et sélectionner les textes législatifs et réglementaires en vigueur afférents aux déficiences, incapacités, handicap.
EC 6.8 : informer le patient sur l'attribution des avantages sociaux auxquels son état lui donne droit.

C7

EC 7.12 : analyser et évaluer sa formation.
EC 7.14 : analyser les résultats et l'impact de la formation sur sa pratique professionnelle.

C8

EC 8.5 : élaborer un protocole de recherche.
EC 8.7 : planifier et conduire une action de recherche de manière individuelle et en groupe.
EC 8.9 : communiquer en français et en langue étrangère par écrit et par oral sur la recherche réalisée.

C9

EC 9.1 : élaborer un projet de création et de fonctionnement d'une structure, d'un cabinet, en rapport avec des besoins de santé identifiés en veillant à la conformité avec la réglementation.
EC 9.2 : mettre en place une organisation adaptée du point de vue logistique, équipement, personnel et de fonctionnement correspondant à l'offre de soin.
EC 9.4 : fédérer autour d'un projet dans une approche collaborative, en tenant compte des règles de gestion des ressources humaines en vigueur.
EC 9.5 : prévoir un budget prévisionnel, réaliser le suivi et la gestion d'un budget.
EC 9.6 : établir, suivre, archiver les éléments de gestion administrative et comptable d'un cabinet.

C10

EC 10.5 : développer et mettre en œuvre des activités ou des projets transversaux au sein de l'établissement et dans le cadre de réseaux.
EC 10.6 : coordonner ses actions et soins avec les aidants, les professionnels de santé, les intervenants notamment dans le champ social, économique, sportif, éducatif pour élaborer en commun ou conduire des projets d'intervention pluriprofessionnels pertinents.

C11

EC 11.2 : contribuer à la formation des étudiants en masso-kinésithérapie dans le cadre d'actions de tutorat.
EC 11.6 : superviser des situations et des activités d'apprentissage dans une démarche progressive d'autonomisation au bénéfice des stagiaires et étudiants.
EC 11.7 : contribuer à évaluer les connaissances et les savoir-faire mis en œuvre par les stagiaires et les étudiants au regard des objectifs pédagogiques de stage et d'enseignements.